



Chères Chasnéennes, chers Chasnéens,

Les fortes chaleurs de cet été nous ont rappelé combien il était nécessaire d'anticiper et d'adapter nos bâtiments. À l'école, une première classe a ainsi été rénovée avec des matériaux isolants naturels – lin, chanvre et coton – et sera équipée, pendant les vacances de la Toussaint, d'un système de ventilation performant afin d'améliorer le confort de nos élèves. Si cette première expérience est concluante, une deuxième classe sera aménagée l'été prochain. Car il nous appartient de penser demain, d'anticiper au mieux l'évolution de nos besoins et de prendre soin des plus fragiles d'entre nous.

Anticiper, c'est aussi entretenir notre patrimoine avant que les difficultés ne s'imposent à nous. Les canalisations de chauffage de l'école, fragilisées par le temps et par plusieurs fuites, seront remplacées pendant les vacances scolaires. Ces travaux permettront de sécuriser durablement le chauffage du groupe scolaire.

D'autres projets avancent : la modernisation des locaux de la mairie pour mieux accueillir les habitants et améliorer les conditions du service public, les futures halles sur la place de l'Église, mais aussi les réflexions engagées autour de nos équipements et de notre cadre de vie.

Une commune qui bouge, c'est une commune qui investit dans l'avenir, pour ses habitants. Les futures halles participent pleinement de cette ambition. Elles permettront de consolider notre marché, d'accueillir, producteurs et commerçants, de créer un lieu vivant et convivial au cœur du bourg.

Mais nous n'attendons pas les halles pour agir. Nous travaillons dès aujourd'hui à attirer de nouveaux commerçants susceptibles d'enrichir l'offre proposée aux Chasnéens, en complément des commerces déjà présents. Faire vivre notre marché, soutenir nos commerces et favoriser l'arrivée de nouvelles activités participent d'une même ambition : renforcer l'attractivité et la vitalité de Chasné-sur-Illet.

C'est un état d'esprit. Une envie de servir, au mieux, les intérêts de nos habitants, jeunes et moins jeunes. Tous réunis par un même cadre de vie.

Chasné-sur-Illet a des atouts. Ensemble, construisons un Chasné-sur-Illet qui nous ressemble : **dynamique, accueillant et solidaire.**

**Votre Maire,
Bertrand BONENFANT**

La rentrée scolaire
p. 2

Retour journée seniors
p. 5

Étude éclairage public
p.7

Bulletin d'information bimestriel de la commune de Chasné-sur-Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Bertrand Bonenfant

Conception / Réalisation : service communication

Impression : imprimé par la commune de Chasné-sur-Illet.

Crédits photos : commune de Chasné-sur-Illet, Bertrand Bonenfant, Liffre Cormier communauté

Tirage : 750 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

• Une rentrée 2026 inspirante en direction de l'enfance

Vous avez pu constater dès cette rentrée les changements notables, d'organisation des espaces, au périscolaire et au sein de l'école.

Dès l'accueil du périscolaire, une vitrophanie qualitative a été posée sur les portes. Elle identifie professionnellement l'accueil du périscolaire et l'espace direction qui abrite dorénavant le bureau de la direction du périscolaire Madame Nathalie Fréreux et celui de la direction de L'ALSH Madame Sarah Nabucet.

Ces modifications permettent une meilleure prise en charge des visiteurs et facilite considérablement la fluidité des échanges pour les parents.

Les salles de classes 1 et 2, ont également bénéficié d'un réaménagement complet avec des matériaux biosourcés, pour prendre en compte les défis climatiques qui s'imposent dorénavant dans nos vies.

Le détail de tous les travaux vous a été présenté sur le site de la Mairie par Monsieur le Maire.

C'est une grande équipe estivale composée des agents techniques, des entreprises, des élus, qui ont apporté leur participation, que ce défi est devenu une réussite collective et solidaire.

Nous tenons à vous remercier tous, les familles, les agents du périscolaire, les enseignants, et les habitants, pour votre accueil chaleureux et pour vos remerciements, ses dernières semaines, sur la réussite de ce premier projet pour notre jeunesse.

L'organisation de cette année concernant le périscolaire mais pas que, puisque après ces quelques lignes vous comprendrez que l'organisation (périscolaire/école est un tout collectif) a été pensée et construite à partir d'un document que l'on appelle le PEDT.

Nous avons également déposé un dossier de demande, d'agrément pour un projet Clas, et demandé une subvention afin d'équiper la salle Snoezelen créée également cet été.



Ces deux projets sont issus du PEDT (le projet éducatif territorial), qui a été validé fin juillet par l'Académie, la Préfecture et la CAF.

Le PEDT est un document officiel qui formalise l'engagement d'une commune, des services de l'État et des partenaires éducatifs (associations, parents d'élèves, structures culturelles) pour organiser des activités périscolaires et scolaires.

Ces objectifs sont :

- Fédérer les différents acteurs du projet,
- Assurer une continuité éducative entre l'école, le temps scolaire et les activités de loisir (le temps périscolaire et extra scolaire),
- Proposer un parcours cohérent à l'enfant, avant, pendant et après l'école en veillant à la mixité sociale et à l'accessibilité des activités,
- Permettre d'obtenir des aides financières spécifiques (notamment de la CAF et de l'État), pour le développement des accueils de loisirs.

Les différents parcours enfants que nous avons ciblés dans notre PEDT, ont été pensés et travaillés collectivement en tenant compte des enjeux nationaux en phase avec les orientations politiques du territoire. Tout en valorisant son environnement et sa biodiversité, c'est un atout majeur de notre commune, dans le monde d'aujourd'hui, pour répondre aux défis écologiques et climatiques de demain.

Et oui, il y a toute une organisation collective qui met tout en œuvre pour que nos enfants puissent grandir et s'épanouir au sein du périscolaire et de l'école. Pour faire les choses posément, et pour construire les projets, il faut du temps, que nous avons à cœur de ne pas brader.

C'est ainsi que nous avons différé de quinze jours, le début des TAP, qui ont commencé le 28 septembre.

Le programme a été construit, comme à chaque fois, ensemble avec les animateurs et la directrice du périscolaire, qui ont fait un très gros travail de préparation, et d'organisation afin de proposer des TAP aux enfants, en corrélation directe avec le PEDT,

C'est aussi avec un immense plaisir que les enfants et les animateurs vont pouvoir échanger avec l'Association CHEN (Chasné Environnement Nature), qui sera présente lors de certains TAP, et qui pourra transmettre ses connaissances et valoriser notre patrimoine naturel. Nous les remercions vivement pour leur engagement auprès de notre jeunesse et pour leur coopération.

Nous souhaitons de belles semaines d'apprentissages à l'école et de loisirs sur les temps périscolaires, à tous les enfants, des temps de rencontre, des moments d'échanges, de convivialité, aux parents, lors des café/parents, et des ateliers sur la Parentalité.



Le planning des TAP

• Retour sur la journée des seniors

La journée des seniors s'est tenue le **10 septembre 2026 à la salle intercommunale**.

Ce rendez-vous a été l'occasion de faire le point sur les différents souhaits et projets exprimés lors de la première rencontre, le **10 juin dernier**.

Cette première réunion, riche en idées et marquée par une belle participation, avait permis de faire émerger plusieurs projets, parmi eux :

- **Mise à disposition de la salle intercommunale**, située face à l'église, **un jeudi sur deux, de 14 h à 18 h**. Ce lieu est ouvert aux seniors qui souhaitent se retrouver, échanger et partager un moment convivial, sans contrainte particulière.
- **Mise en place d'une veille sociale** : cette initiative a déjà été menée à trois reprises au cours de l'été et a été très bien accueillie. Les personnes qui n'auraient pas encore été contactées peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin de communiquer, si elles le souhaitent, leurs coordonnées téléphoniques et leur adresse e-mail.
- **Organisation de sorties en groupe** : dans un premier temps, nous envisageons des sorties à la demi-journée, à Rennes et dans les environs de Chasné-sur-Illet. Plusieurs idées sont déjà à l'étude : visite de l'Opéra, du musée de Bretagne, du château de Fougères, du Roazhon Park, du parc du Tabor ou encore découverte des vitrines à Noël.

Cette liste n'est bien entendu **pas exhaustive** : les idées et les envies de chacun sont les bienvenues !

Venez participer à ces rencontres qui auront lieu **tous les quinze jours à partir du jeudi 8 octobre**.

Si certaines personnes ont besoin d'être véhiculées pour participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie afin que des **covoiturages puissent être organisés**.

Plus nous serons nombreux, plus les rencontres seront conviviales et agréables !

Jeux de société, palets, boules, sorties, promenades avec les chiens... ou tout simplement le plaisir de se retrouver et de papoter.

Chacun pourra contribuer à faire vivre ces moments de partage.

Au plaisir de vous retrouver nombreux !

• Conseil des sages : appel à candidature

Votre expérience est une richesse pour notre commune !

Vous êtes retraité(e), âgé(e) de 55 ans ou plus, et vous connaissez bien Chasné-sur-Illet ? Vous souhaitez partager vos idées, votre expérience et votre regard sur la vie communale ?

Le Conseil des Sages vous ouvre ses portes !

Qui recherchons-nous ?

Le Conseil des Sages sera composé de 8 à 10 retraités résidant dans la commune, avec une attention portée à la parité femmes-hommes, la répartition des classes d'âge et à la représentation des différentes appartenances socioprofessionnelles.

Nous recherchons des personnes :

- Bénévoles, disponibles et motivées ;
- Souhaitant s'investir dans la vie locale ;
- Connaissant bien la commune et ses habitants ;
- Intéressées par les enjeux de la vie publique ;
- Désireuses de mettre leur expérience et leur regard citoyen au service de tous.

Quel sera le rôle du conseil des sages ?

C'est une instance consultative qui apporte son expérience et ses propositions à la réflexion municipale.

Ses membres pourront notamment :

- Réfléchir et proposer des idées sur des sujets d'intérêt général
- Contribuer aux réflexions municipales
- Faire remonter les difficultés du quotidien
- Partager les attentes et le ressenti des habitants

Les membres seront soumis à une obligation de réserve.

Comment ça fonctionne ?

- La durée du mandat est de 3 ans, avec nomination par le CCAS sous présidence du Maire
- 1 réunion par mois ou tous les 2 mois → selon les besoins
- 1 compte rendu par séance → transmis au Maire
- Les travaux du Conseil pourront être présentés dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Envie de vous engager ? Rejoignez le conseil des sages !

Candidature avant le 20 octobre 2026

- En mairie
- Par téléphone : 02 99 55 22 79
- Ou par mail à mairie@chasnesurillet.fr

Parce que l'expérience est une richesse, faisons-la vivre ensemble !

● Octobre rose : prendre soin de sa santé

Octobre rose

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie. Pourtant, détecté tôt, il guérit dans 9 cas sur 10.

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Bretagne

Pensez dès aujourd'hui à votre santé de demain !

Prenez rendez-vous avec votre professionnel de santé.

Parlez-en autour de vous.

Pour plus d'infos, contactez l'antenne la plus proche

Côtes d'Armor 02.96.60.83.00 ✉ antenne22@depistage-cancer.bzh	Finistère 02.98.33.85.10 ✉ antenne29@depistage-cancer.bzh	Ille-et-Vilaine 02.99.30.40.10 ✉ antenne35@depistage-cancer.bzh	Morbihan 02.97.40.29.39 ✉ antenne56@depistage-cancer.bzh
--	--	--	---

...ou consultez notre site internet

depistage-cancer.bzh

Octobre Rose est chaque année l'occasion de rappeler l'importance de la prévention et du dépistage. L'équipe municipale s'associe à cette campagne nationale pour encourager chacune et chacun à être attentif à sa santé.

Le dépistage permet de détecter un éventuel cancer plus tôt, avant même l'apparition des symptômes. Selon l'âge, les antécédents et la situation de chacun, les modalités de suivi peuvent être différentes. **N'hésitez pas à en parler avec votre médecin, votre sage-femme ou un professionnel de santé, qui pourra vous conseiller et vous orienter.**

En cas de changement inhabituel au niveau d'un sein, il est également important de consulter sans attendre.

Pour mieux comprendre le dépistage du cancer du sein, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Bretagne propose une courte vidéo de sensibilisation.

Source : CRDC Bretagne

Bouger, chacun à son rythme

La santé passe aussi par le mouvement. La CPTS Ille et Flûme souhaite faire connaître l'activité physique adapté (APA), qui permet à chacun de pratiquer une activité en fonction de ses capacités, de son état de santé et de ses besoins. L'activité physique adaptée peut notamment accompagner les personnes ayant des besoins particuliers liés à une pathologie, un handicap, l'âge ou une situation de fragilité, temporaire ou durable.

Sur notre territoire, plusieurs associations proposent des activités accessibles et encadrées par un professionnel formé : gym santé, multisport, badminton, tennis, pilates, yoga, renforcement musculaire, escrime, canoë-kayak ou encore tennis de table.

L'objectif est simple : permettre à chacun de trouver une activité qui lui corresponde et de bouger à son rythme.

Les livrets sur l'activité physique adapté sont disponibles au format papier à la mairie et téléchargeable sur le site de votre commune et sur <https://cpts-ille-et-flume.fr/professionnels-de-sante/numeros-liens-utiles/sport-sante/>,

Prenez soin de vous !



CPTS Ille et Flûme
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ

● Les enjeux de la gestion de l'éclairage public : à Chasné-sur-Illet

Dans le cadre de ses réflexions sur les aménagements des espaces publics de circulation, la commune de Chasné-sur-Illet souhaite engager une réflexion sur la gestion de l'éclairage public.

Pour ce faire, elle associera l'Université de Rennes au Master d'ingénierie psychosociale dans le cadre d'une démarche associant les acteurs socio-économiques et les habitants de la ville.

Les enjeux inhérents à la gestion de l'éclairage public sont, à ce jour, de mieux en mieux documentés. Ils combinent les enjeux de sécurité perçue et réelle, de protection de la biodiversité, de santé publique, d'émissions de CO2, de technologies et d'économie.

De nombreuses études associant l'ensemble des acteurs dans le cadre de programmes de recherche-action auxquels l'Université de Rennes 2 participe ont permis de mettre en évidence l'importance de la construction du dispositif décisionnel reposant sur plusieurs déterminants :

- Le contexte de déploiement du projet.
- Les impacts réels ou perçus sur l'environnement local.
- Un partage et une prise en compte de tous les points de vue.
- Les croyances, valeurs et attentes des parties prenantes.
- Les risques, réels ou perçus, et les incertitudes.
- Les bénéfices et répercussions qui doivent être clairement partagés.
- L'implication et la participation des citoyens à la prise de décision, pour garantir l'appropriation des décisions.
- La confiance entre les parties prenantes

Cette première phase de l'approche permet d'identifier les conditions d'acceptabilité sociale des choix retenus.

C'est dans cette démarche que la commune de Chasné-sur-Illet souhaite s'engager dans la co-construction de ce dispositif décisionnel, portant sur l'étude de sa faisabilité et de sa co-construction avec les parties prenantes concernées par ce projet.

Vous avez des questions : contactez-nous au **02 99 55 22 79** ou par mail : mairie@chasnesurillet.fr.



Image de wirestock sur magnific.com

• En bref...

De nouveaux élus au conseil municipal

Depuis l'installation du nouveau Conseil municipal, la composition du Conseil a évolué. En effet, au sein du groupe majoritaire, suite à la démission de Philippe Dinard le 24 juillet 2026, Réjine Valy a fait son entrée au conseil municipal. Tandis qu'au sein du groupe minoritaire, suite aux démissions de Charles-Henri Robin le 31 août 2026, de Doriane Moisan et de Serge Dubosquet le 24 septembre, Morgane Le Dantec a rejoint la conseil municipal.



Des nouvelles du marché

C'est avec plaisir que nous retrouvons chaque semaine nos commerçants sédentaires et leurs services associés, comme la livraison de colis. Depuis cet été et fin septembre, les foodtrucks **Maison Picci, L&S Breizh, Bocaux Bistrot, et Ayam**, ont rejoint **La Ferme de la Chesnaie, La tête de cochon (11h-13h)** et

Votre Marché sur la place de l'église le mercredi. Retrouvez également **Luigi Pizza** tous les jeudis de 16h à 20h. Votre présence et vos retours encouragent nos commerçants et nous incitent à développer le commerce de proximité de façon raisonnée, en préparation de l'installation des **futures halles**. Afin de faciliter l'installation de nouveaux foodtrucks, une **borne électrique** sera prochainement installée sur la place.

En cas d'absence ponctuelle, les commerçants informeront la mairie qui relaiera l'information sur **Panneau Pocket**, afin de vous permettre d'organiser vos achats.

Pour toute information concernant le commerce, contactez la mairie :

02 99 55 22 79 ou par mail : mairie@chasnesurillet.fr.

• Les projets avancent

La halle couverte

Le projet entre dans une nouvelle étape. Un architecte travaille actuellement sur le dossier qui servira notamment de base aux demandes de subventions. Le projet finalisé sera présenté au Conseil municipal en décembre, avec pour objectif d'engager les travaux au premier semestre 2027. Si le calendrier est respecté, la halle pourrait être mise en service à la fin de l'été 2027.

Piste et parcours CRAPA

Même calendrier pour les aménagements prévus sur le terrain des sports. Les études se poursuivent pour la piste et le parcours CRAPA. Le projet sera également présenté au Conseil municipal en décembre afin d'engager sa réalisation au premier semestre 2027, avec une mise en service espérée à la fin de l'été.

À l'école, les travaux continuent

Une première classe a été entièrement rénovée cet été. Une seconde le sera à l'été 2027. Au-delà de la rénovation des locaux, notre objectif est d'améliorer le confort climatique des élèves et des enseignants, notamment lors des périodes de forte chaleur.

Ventilation et chauffage pendant la Toussaint

Les vacances de la Toussaint permettront de poursuivre les travaux à l'école sans perturber les classes. Un système de ventilation performant sera installé et les canalisations de chauffage dégradées et présentant des fuites seront remplacées.

• Ça bouge à Chasné

Le forum des associations :

Le forum des associations s'est déroulé vendredi 4 septembre, et fut l'occasion pour les chasnéen de découvrir l'ensemble des activités proposées. Vous pouvez retrouver le dépliant des associations édité pour l'occasion, à la médiathèque, à la mairie et chez vos commerçants.

Il est encore temps de découvrir et de tester de nouvelles activités comme le cours de Hatha yoga du mercredi, particulièrement adapté à des pratiquants qui souhaitent gagner en compréhension de leur corps et qui permet un retour à l'autonomie physique par une combinaison de postures, des exercices de respiration et de relaxation consciente.

Vous pouvez également découvrir la toute nouvelle association Chasné Historia, à l'occasion de la projection de «Le millénaire caché de Chasné-sur-Illet» à la médiathèque, vendredi 9 octobre à 17h00.



L'équipe Argent de poche : session 2026

Merci aux jeunes de notre commune qui ont pris part à l'opération argent de poche, cette année, et qui se sont vus remettre un tee-shirt afin de saluer le travail qu'ils ont effectué. En effet, pendant plusieurs jours, ils ont prêté main-forte à nos services (espaces verts, technique, administratif...) avec sérieux.

Merci également à nos agents municipaux qui ont encadré, guidé et transmis leurs compétences avec bienveillance.

Une belle réussite collective qui renforce le lien entre les générations et valorise l'engagement citoyen de notre jeunesse !

Photo : Constance, Mélissa, Louis, Maëlane et Francis Pichon (adjoint)



Football : Un nouveau jeu de maillots pour l'équipe senior

Les vétérans de Chasné Football association ont repris l'entraînement avec des nouveaux maillots. L'équipe est composée de 19 joueurs. Une rencontre est prévue avec le reste de l'équipe, les jeunes U6, U7, U10, U11 qui sont en entente avec Ercé-Près-Liffré et les sponsors pour les remercier de leurs dons. Les matchs se déroulent le vendredi soir pour les vétérans, le samedi matin pour les jeunes.



Emma Rocha : aux championnats du monde de Hockey subaquatique ! À 19 ans, Emma Rocha, habitante de Chasné-sur-Illet, a porté les couleurs de l'équipe de France U24 Féminines aux 7^e Championnats du Monde de hockey subaquatique. Du 16 au 25 juillet 2026, à Gebze, en Turquie, elle a vécu une compétition intense face aux meilleures équipes mondiales. Après un beau parcours, l'équipe de France féminine U24 décroche une **4^e place**. Une belle expérience internationale pour Emma, qui pratique ce sport spectaculaire depuis 2019 !

● La parole aux groupes

Groupe de la majorité : Réussir Chasné

S'adapter pour demain, tous ensemble

Cet été, la chaleur s'est installée plus longtemps et plus fortement. Elle a changé nos habitudes, asséché les jardins, fatigué les organismes et rendu l'ombre et l'eau soudain précieuses. Et puis, presque sans transition, la pluie peut tomber avec une intensité inhabituelle.

Nos saisons changent et nous obligent, peu à peu, à nous adapter.

Que peut faire une commune face à cela ? Elle ne changera évidemment pas le climat à elle seule. Mais elle peut préparer l'avenir : préserver les arbres et le bocage, créer davantage d'ombre, mieux retenir l'eau lorsqu'elle tombe, limiter les surfaces imperméables, adapter nos bâtiments publics et penser différemment nos futurs aménagements.

Elle peut surtout le faire avec ses habitants.

Car chacun, à son échelle, peut apporter sa pierre à l'édifice. Saint-Exupéry écrivait : *« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »*

Planter un arbre ou une haie, économiser l'eau, laisser la pluie pénétrer dans le sol, prendre soin d'un voisin fragile : aucun de ces gestes ne changera les choses à lui seul. Mais, mis bout à bout, ils comptent.

S'adapter ne signifie pas renoncer à notre façon de vivre. C'est prendre soin de ce que nous aimons ici et réfléchir à ce que nous voulons transmettre.

À Chasné-sur-Illet, c'est aussi cela préparer l'avenir :

ne pas subir les changements, mais apprendre ensemble à les anticiper.

Groupe de la minorité : Avec vous pour Chasné

Notre groupe connaît des ajustements dans sa composition. Nous remercions chaleureusement Charles-Henry ROBIN pour son action au sein du Conseil municipal, ainsi que Doriane MOISAN et Serge DUBOSQUET qui ont fait le choix de ne pas occuper leur siège mais restent pleinement engagés à nos côtés. Leurs démarches personnelles n'altèrent en rien leur soutien à notre projet. Nous avons le plaisir d'accueillir Morgane LE DANTEC, qui intègre le Conseil municipal avec la même volonté d'agir pour l'intérêt général.

Pour vous informer en toute transparence des décisions du Conseil municipal, nous rédigeons un compte-rendu synthétique après chaque séance. Ce document décrypte chaque sujet, présente nos votes et partage nos analyses pour faire vivre la démocratie locale à Chasné-sur-Illet. Ces restitutions restent consultables sur notre page Facebook « Avec vous pour Chasné - minorité municipale » ainsi que sur notre site internet www.avecvouspourchasne.fr.

À l'occasion des élections sénatoriales, l'un de nos élus a exercé son mandat de grand électeur pour l'Ille-et-Vilaine. Afin d'effectuer un choix éclairé et fidèle à nos principes, notre représentant a participé aux réunions publiques et tables rondes organisées par les candidats. Cette démarche a permis de mettre en perspective leurs propositions avec notre programme local, tout en nourrissant des échanges riches avec les élus des communes voisines.

Vos élus restent à votre écoute au quotidien :
avecvouspourchasne2026@gmail.com

• Les rendez-vous d'octobre

UNE NOUVELLE AVENTURE COMMENCE !

CH

L'HISTOIRE DE CHASNÉ VOUS INTÉRESSE !

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS UNE ASSOCIATION ET AGIR POUR LE TERRITOIRE ?

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE DE CHASNÉ-SUR-ILLET

VENDREDI 09 OCTOBRE 17H00

- PROJECTION DE « LE MILLENAIRE CACHÉ DE CHASNÉ-SUR-ILLET »
- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

QUI SOMMES-NOUS ? PASSIONNÉS ET ANCRÉS DANS LE TERRITOIRE

NOTRE AMBITION DÉCOUVRIR, VALORISER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE LOCAL

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ! PARTICIPEZ AUX FUTURES RECHERCHES ET COLLECTES DE MÉMOIRE



CHASNEHISTORIA@PROTON.ME

CHERS CONSCRITS

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER L'ORGANISATION DES

« classes 6 »

SAMEDI 10 OCTOBRE

À LA SALLE "LES MOISSONS"

VENEZ FAIRE LA FÊTE LORS DE CET ÉVÉNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL !

PHOTO REPAS SOIRÉE DANSANTE

DES CONSCRITS VIENDRONT À VOTRE RENCONTRE DANS LES PROCHAINES SEMAINES. MERCI DE LEUR RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL.

CONTACT : LIONEL THEVENET 06 75 23 29 95 / LAURENCE LESAGE 06 10 18 06 98

VTT Marche La randonnée de l'illet

Chasn  sur illet

Samedi 17

Dimanche 18

Octobre 2026

Gravel : 60 et 80 kms

Marche : 9 et 13 kms

Circuits VTT : 20-35-40-50-66

1 Circuit Familial : 12 kms

Samedi 17 Octobre : d part de 13h00   16h30

Dimanche 18 Octobre : d part de 08h00   10h30

Participation : Adultes : 6 , Enfants (<12 ans) : 3 

Contact : asl.vtt@gmail.com / aslvtt.blogspot.com

Chasn  sur illet

Atelier Crochet

Pour d couvrir ou se perfectionner dans une ambiance chaleureuse et conviviale

Tout Public   partir de 10 ans

Le vendredi 9 octobre de 18h   19h30

Le samedi 12 d cembre de 10h30   12h

Atelier anim  par Anne Ruhlmann

Inscription aupr s de la m diath que mediatheque@chasnesurillet.fr

Chasn  sur illet

Racontines

Lectures cont es pour les tout petits de 0   3 ans

Vendredis 9 octobre 4 d cembre   11h

Inscription par mail : mediatheque@chasnesurillet.fr

Chasn  sur illet

Atelier Philo

C'est quoi grandir ?

Enfants 7   12 ans

Samedi 10 octobre de 10h   11h

Atelier anim  par Brigitte Pasquier

Inscription par mail : mediatheque@chasnesurillet.fr

● Numéros utiles

Mairie	La Porte-Pilet, Chasné-sur-Illet 02 99 55 22 79 mairie@chasnesurillet.fr
École publique La Choinette	10 rue de l'Ecole, Chasné-sur-Illet 02 99 55 42 32 - ecole.0350180f@ac-rennes.fr
Collège public Martin Luther King	50 avenue du Président François-Mitterrand, Liffre 02 99 23 55 55 - ce.0351790f@ac-rennes.fr
Collège privé Saint-Michel	15, rue des Ecoles, Liffre 02 99 68 32 06 - college@saintmichelliffre.org
Lycée public Simone-Veil	1, avenue de l'Europe, Liffre 02 99 84 92 84 - ce.0352950S@ac-rennes.fr
Médiathèque	12 bis, rue de l'Ecole, Chasné-sur-Illet 07 87 19 99 54 - mediatheque@chasnesurillet.fr
Point Accueil Ecoute Jeunes	Ecoute, infos et soutien aux 11-25 ans (gratuit) 02 23 30 39 00
Service Info Jeunes	Conseils aux 11-30 ans (montage de projets,, gratuit) 06 64 56 87 01
Aqualia (distribution de l'eau)	Service clientèle 02 23 08 01 89 agence.liffre@aqualia.com
ValcoBreizh (déchets)	02 99 68 03 15

Mon médecin n'est pas dispo ou je n'ai pas de médecin traitant ?

Un numéro de téléphone est à votre disposition pour trouver un médecin généraliste proche de chez vous et qui accepte de nouveaux patients.

Composez le :
02 99 23 65 59. Ce numéro est gratuit. Il vous orientera vers un médecin, du lundi au vendredi. Attention, il n'est pas un service de prise de rendez-vous et il ne remplace pas le numéro des urgences : le 15.

Suivez l'actualité de votre commune
[@Chasné-sur-Illet](https://www.facebook.com/Chasné-sur-Illet)



TÉLÉCHARGEZ **PanneauPocket**
POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE MA COMMUNE



Urgences médicales (Samu) -----	15
Gendarmerie -----	17
Pompiers -----	18
Médecin de garde -----	116 117
(en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux)	
Santé	
Pharmacie de garde -----	32 37
Centre anti-poison -----	02 41 48 21 21
Fil santé jeunes (mal-être..) -----	08 00 23 52 36
Cabinet infirmier -----	06 65 95 00 72
Cindy Baudrier et Morgane Goachet 5, rue de l'Ecole, à Chasné-sur-Illet (sur rendez-vous)	
Urgence décès -----	3012
Défibrillateurs à Chasné-sur-Illet : Mairie, Salle des Moissons, stade de football, RD 106 (direction Liffre)	
Violences	
Âllo Enfance en danger (protection des mineurs) ----	119
Cyberharcèlement, violence numérique -----	3018
(7j/7 jusqu'à 23 h)	
Violences conjugales -----	3919
Harcèlement scolaire (7j/7 jusqu'à 23 h) -----	3020
Consultation jeunes consommateurs -----	08 00 23 13 13
(addictions, conduites à risques : 7j/7, 8h-2h)	
Prévention suicide (gratuit et confidentiel) -----	3114
Maltraitance envers les personnes âgées ou handicapées -----	3977
Urgences domestiques	
Vétérinaire de garde (24h/24, 7j/7, appel gratuit) ----	3115
Fuite d'eau -----	02 78 51 80 09
Urgence électrique -----	09 72 67 50 35

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30
Samedi : 9h00 – 12h00 (le 1^{er} samedi du mois)
www.chasnesurillet.fr